

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22004 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme MARIE-NOELLE DE BECHILLON

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Vice-président

M. EMMANUEL JERVA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX
GENIE CHIMIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. JACQUY SCULFORT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE CHIMIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Robert JEAN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE CHIMIQUE

Membre de l'enseignement

Mme NADINE NIEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. BERNARD POIRIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX
GENIE CHIMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 22106 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Cuisine est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. THOMAS RECHT

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
TECH. EN AMENAGT INTERIEUR DE BATIMENT

Vice-président

M. GREGORY HOLTON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MICHEL DOUENCE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme FIONA GREARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Membre de l'enseignement

M. OLIVIER AZOUGALHI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. MATHIAS CHEVALIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25106 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Technicien d'usinage est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme MARIE-NOELLE DE BECHILLON

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Vice-président

M. LAURENT SECAIL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP ANDRE CAMPA JURANCON
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. David MARSEILLAN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Mathieu ROUMEGOUX

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

Membre de l'enseignement

Mme BEATRICE DOMECH
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE
M. HERVE LECLERC
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP ANDRE CAMPA JURANCON
MATH.SCIENCES PHYSIQUES
LP ANDRE CAMPA JURANCON
GENIE MECANIQUE PRODUCTIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25214 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Maintenance des véhicules option A - Voitures particulières est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. CHRISTOPHE ARISTEGUI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Vice-président

M. ALEXIS HORVENO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. THIERRY TESSONNEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Membre de l'enseignement

M. BRUNO GLOAGUEN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. FREDERIC LALANNE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25303 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Aéronautique option Systèmes est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme ANNE-MARIE METHY

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
BIOTECHNOLOGIE : SANTE-ENVIRONNEMENT

Vice-président

M. SYLVAIN MARQUE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Laurent MARIE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. DENIS JEANPIERRE

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN
MAINTENANCE DES AERONEFS

Membre de l'enseignement

Mme SYLVIE DA COSTA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE
LÉTTRES ANGLAIS

M. CHRISTOPHE NIESER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 25408 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Réparation des carrosseries est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. CHRISTOPHE ARISTEGUI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Vice-président

M. CEDRIC DAUSSEING
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. DIDIER DULUC

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Membre de l'enseignement

M. BRUNO GLOAGUEN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

M. LOTFI LOGHMARI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS
BORDEAUX
CONSTRUCTION ET REPARATION CARROSSERIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 30004 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JULIEN MORLIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION

Vice-présidente

Mme CHRISTINE BODRERO
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Magali MARTET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme SARAH CASTILLO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

Mme JEANNY CARRIEU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme FLORENCE DESBIENS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31106 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Logistique est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JEAN CHRISTOPHE DESCHAMPS

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Vice-président

M. SAMUEL HOFFMANN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme LYDIA RIO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CONDUCTEURS ROUTIERS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Laurent BALLESTEROS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Membre de l'enseignement

Mme MYRIAM LABBE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

M. ALEXANDRE MERCIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31212 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de l'accueil est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme JESSICA FOUILLOUX THOMASSET

* IAE BORDEAUX BORDEAUX CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-présidente

Mme AURELIE LE GUEVEL
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme LAURENCE VERDOUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme DELINA PEYSSARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Membre de l'enseignement

M. FRANCOIS-JEROME LAURENT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme ANNE-SOPHIE PIAZZOLLA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP DES MENUS BORDEAUX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 31213 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers du commerce et de la vente - Option A : Animation et gestion de l'espace commercial est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. ANDRE MEUNIE

* IAE BORDEAUX BORDEAUX CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

Vice-président

M. GILLES GARCIA
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PAUL BERT BAYONNE CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Camille BRUGEILLE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Carine MILHAC

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

Membre de l'enseignement

Mme MAGALI LAPORTE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE
ML LORRAINE LITVINE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PAUL BERT BAYONNE CEDEX
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE
LP PAUL BERT BAYONNE CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33003 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option A - A domicile est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JACQUES MIKULOVIC

ESPE BORDEAUX UNIVERSITE BORDEAUX MERIGNAC
CEDEX
SANS DISCIPLINE

Vice-présidente

Mme MARIE-CHRISTINE PARAYRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme MARINA LARRUE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Lauryne GIROTTI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme DOMINIQUE BES COLIN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

M. JEAN LOUIS CHAUSSIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33004 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Accompagnement soins et services à la personne option B - En structure est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. Pierre MAZET

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Vice-présidente

Mme FREDERIQUE PIERDON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Philippe VERAT-GURY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme EMMANUEL CANTAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Membre de l'enseignement

M. OLIVIER DUBERNET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP GISELE HALIMI BAZAS
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme SABINE ROGIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP GISELE HALIMI BAZAS
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33104 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Technicien en prothèse dentaire est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. STEFAN DILHAIRE

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

Vice-présidente

Mme CECILE MICHELET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX
PROTHESE DENTAIRE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. STEPHANE BIESSE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PROTHESE DENTAIRE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Olivier TALLIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. PATRICE PERIA
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX
PROTHESE DENTAIRE

M. FREDERIC REYNE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33403 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Commercialisation et services en restauration est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme Nashidil ROUIAI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Vice-président

M. STEPHANE COUTANT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. MEHDI BELBACHIR

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Jonathan ROUSSEAU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

Mme CAROLINE LARRIEUTORT
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. CYRIL RODIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33603 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. Arnaud SCHMITT

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Vice-présidente

Mme FLORENCE PENAUD CHOTARD
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR ST AUGUSTIN BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Anaïs BEVILACQUA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Laura BORTOLIN

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Membre de l'enseignement

Mme LAETITIA ANDERLUZZI
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR ST AUGUSTIN BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme FRANCINE DUPE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR ST AUGUSTIN BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34304 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Hygiène, propreté et stérilisation est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme Anne-Marie ROGUES

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Vice-présidente

Mme HALOI YOUSOUF IBRAHIM
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

Mme Dominique BEAULIEU

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Agnès SAINT-MAXENT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Membre de l'enseignement

Mme HELENE BOURGEOIS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

Mme EMMANUELLE COUTURIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34305 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Techniques d'interventions sur installations nucléaires est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Président

M. JEAN-FRANCOIS GIOVANNELLI

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

Vice-président

M. GREGORY MERCIER
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DE L ESTUAIRE BLAYE
SII OPT INGENIERIE ELECTRIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. CHRISTOPHE FRELAND

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE CONSTRUCTION

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. JEAN-LUC LABADIE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE ELECTRIQUE: ELECTRONIQUE

Membre de l'enseignement

M. BRUNO DUDOGNON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT
Mme ISABELLE GRADOWSKI
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DE L ESTUAIRE BLAYE
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT
LP DE L ESTUAIRE BLAYE
LETTRES ANGLAIS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 34403 VAE de l'EXAMEN BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL, Spécialité Métiers de la sécurité est constitué comme suit pour la session 2023-01 :

Présidente

Mme BARBARA FRELETEAU

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

Vice-présidente

Mme FLORENCE BLANCHET
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP EMILE COMBES BEGLES CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

MEMBRE DE LA PROFESSION - EMPLOYEUR

M. Julien BENARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Benoît GIBEAUD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
PREVENTION ET SECURITE

Membre de l'enseignement

Mme CHRISTINE LASSERRE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP EMILE COMBES BEGLES CEDEX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme LAURE PREVOST
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP EMILE COMBES BEGLES CEDEX
PREVENTION ET SECURITE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 avril 2023

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

